L'AFRIQUE OU L'IDENTITÉ PERDUE

L'Afrique, cette nouvelle «zone des tempêtes» du monde, ne cesse de vaciller sur ses frontières. Comme si, au-delà de sa carte politique, héritée du seul dernier siècle de son histoire, celui de sa colonisation, le continent africain voulait retrouver son identité profonde, celle de sa longue histoire, de sa géographie, de sa culture, de ses langues... toutes réalités qu'ignore son découpage actuel. Est-ce pour cela que le drame africain est si mal compris en Europe ? Pour Science et Vie, Kotto Essomé, Africain francophone, professeur à l'Université de Paris-VII et maître de conférence à l'École de la magistrature, a cherché, en s'aidant des diverses disciplines des sciences humaines, à retrouver ces réalités profondes d'un continent dont l'histoire ne s'identifie pas à celle de sa découverte par l'Europe.

1

Une histoire contrariée par l'Occident

AU MOYEN AGE L'AFRIQUE NOIRE AVAIT DÉJA ÉDIFIÉ SES EMPIRES.

L'histoire de l'Afrique ne commence pas avec celle de sa découverte, puis de sa colonisation, par l'Europe. Le continent, que les marchands portugais à la recherche de la

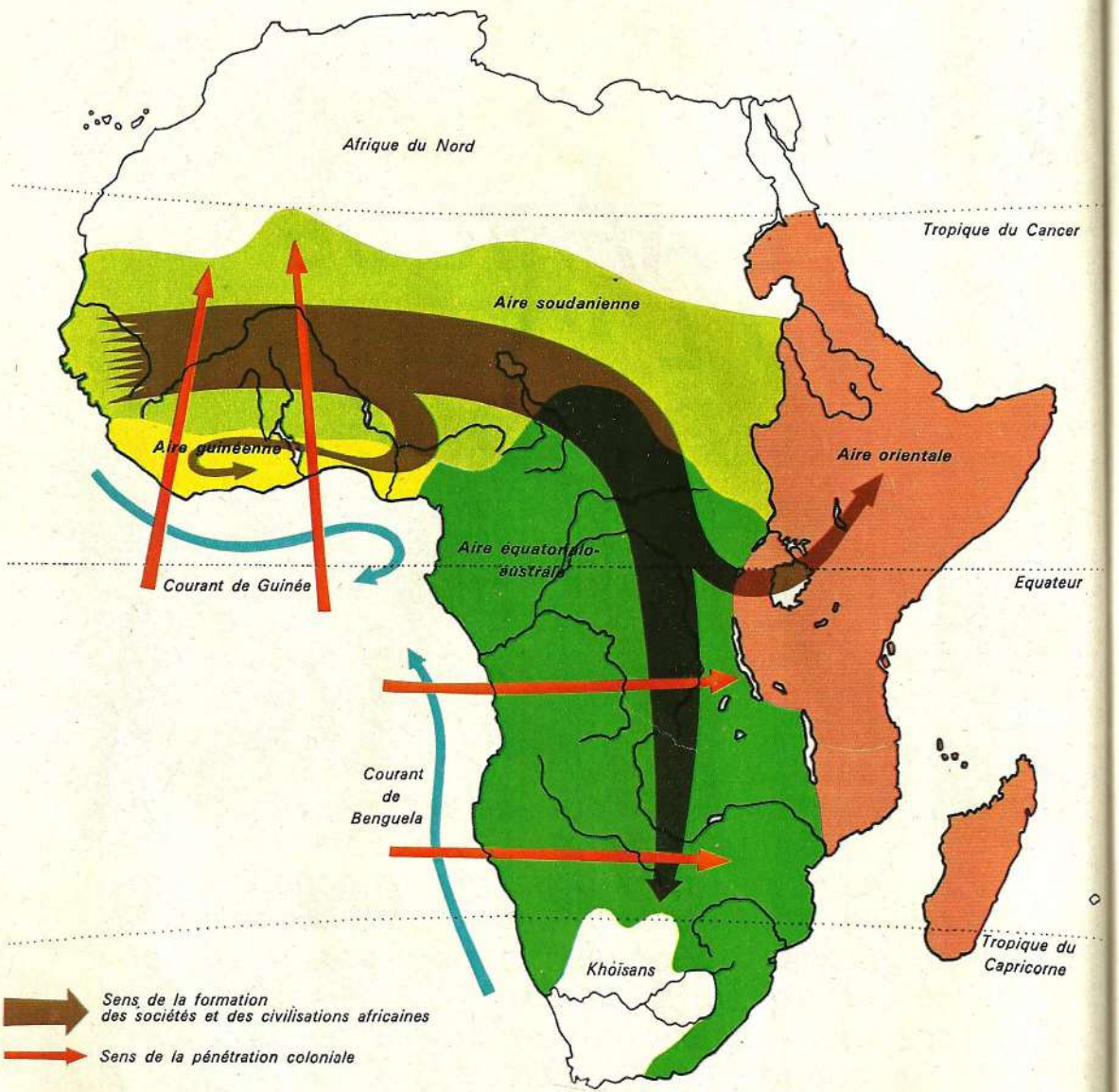

A l'origine, quatre grandes aires historico-culturelles...

Dès les premiers siècles de notre ère, les ensembles historiques de l'Afrique noire se constituent surtout d'est en ouest. Une première aire soudanaise englobe successivement, entre le VII^e^ et le XII^e^ siècle, le royaume de Tekrour (le long du fleuve Sénégal), l'empire du Ghana (entre les fleuves Sénégal et Niger), les royaumes Haoussa (entre le fleuve Niger et le lac Tchad), le royaume de Kanem (au nord du lac Tchad) et l'empire du Mali (à la place de Ghana). La seconde aire se forme le long de la bande guinéenne avec la fondation du royaume Bénin. Parallèlement, dans une troisième zone (la bande équatoriale australe) les peuples bantous se mettent lentement en place. Enfin, quatrième grande aire : l'Afrique orientale. Si son unité culturelle, d'origine bantoue, et sa genèse historique s'inscrivent en continuité avec la zone précédente, sa particularité est d'avoir donné lieu à des mélanges avec les Arabes, Perses, Indiens et même Indonésiens pour Madagascar. C'est perpendiculairement aux courants de Guinée et de Benguéla dont on suit, ici, les vecteurs sur la carte, que va s'effectuer (à partir de la seconde moitié du XV^e^ siècle), la pénétration coloniale. Notons l'existence de deux enclaves « marginales » : l'Afrique du Nord que l'on rattache au monde méditerranéen, et au sud l'enclave Koïsans non bantoue, peuplée de quelques dizaines de milliers de Boshimans et Hottentots.

Dessin Cl. Lacroix

SES ROYAUMES ET SES ÉTATS...

route des épices, vont aborder au XVIe siècle, avait déjà, tout comme l'Europe, ses Etats souverains et ses institutions originales que les colonisateurs vont méconnaître.

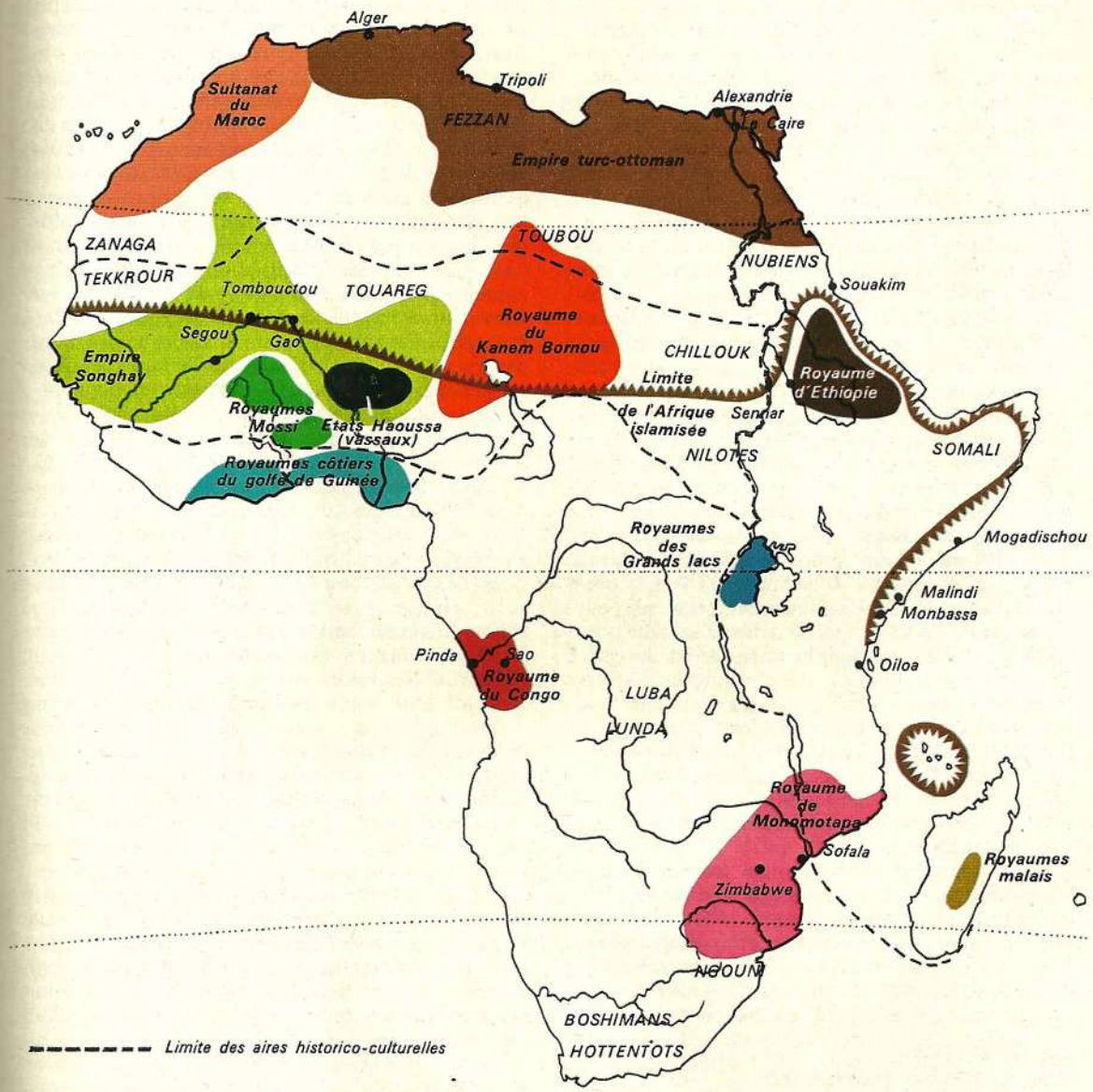

... qui ont donné naissance à des États souverains

Un certain nombre de peuples sont, à la fin du XVe siècle, rassemblés au sein d'Etats. Ils tirent leur prospérité de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat et d'échanges commerciaux développés. Ces Etats situés principalement dans l'Afrique de l'Ouest et dans les savanes de l'Afrique centrale, sont organisés de façon complexe : armées constituées, fonctionnaires, droit coutumier et architecture urbaine très élaborée (comme à Tombouctou ou à Zimbabwe). Certaines nations peuvent avoir des rapports de suzeraineté et former des empires comme l'empire Songhay. D'autres peuples, tels ceux de la forêt équatoriale, connaissent un type d'organisation moins centralisée, bien qu'ils soient culturellement homogènes. A partir de 1450, l'arrivée des navires portugais de Barthélémy Diaz et de Vasco de Gama va bouleverser l'histoire du continent. Les premiers navigateurs fondent d'abord des comptoirs le long des côtes où ils pratiquent le troc. Mais, dès le XVIe siècle, ayant besoin de main-d'œuvre supplémentaire pour leurs mines d'Amérique, les Portugais commencent la traite négrière. Des régions entières de l'Afrique occidentale seront dépeuplées à partir du moment où d'autres navigateurs européens se livreront au « trafic triangulaire » (Europe-Afrique-Amérique). La traite ne prend fin qu'au XIXe siècle avec l'abolition de l'esclavage. L'Afrique aura perdu 100 millions d'habitants.

Parce que sa carte politique ne reflète que le dernier siècle de son histoire — une histoire qui lui fut imposée par l'Europe — l'Afrique ne cesse de vaciller sur ses frontières à travers une série de conflits sanglants.

L'histoire de ces 20 dernières années suffirait à prouver, s'il en était besoin, qu'il n'a sans doute pas suffi à la Gold Coast, au Soudan français, au Congo belge, au Dahomey d'abandonner leur dénomination coloniale, au profit de noms de « traditions anciennes », pour renouer les fils cassés de l'histoire interrompue du Ghana, du Mali, du Benin et de la cuvette zaïroise.

Les 52 Etats, nés pour la plupart de la grande décolonisation des années 60, n'ont « trouvé » leurs frontières ni dans les configurations des aires socio-culturelles, ni dans le tracé des régions géographiques naturelles, ni dans la genèse de l'histoire du continent, mais seulement dans l'histoire européenne du XIX^e siècle. Bref, ces frontières autour desquelles se développent chaque jour des conflits, ne sont que l'héritage du jeu des chancelleries européennes du XIX^e siècle!

L'Afrique devient une poudrière. Malgré les efforts de l'O.N.U. et de l'Organisation de l'Unité Africaine pour stabiliser le continent autour de ce découpage, chaque jour la poussée des particularismes régionaux remet en question le tracé actuel des frontières. Il ne peut en être autrement. La carte de l'Afrique officielle ne peut continuer à ignorer perpétuellement celles de l'Afrique réelle, de son histoire, de sa biogéographie, de ses ethnies, de ses langues, de ses littératures, de ses arts, et de ses techniques. A rester figée sur une partition, dont la configuration générale fut fixée à Berlin en 1885 — lorsque, à l'appel de Bismarck, les puissances européennes se répartirent les zones d'influence — l'Afrique se condamne à n'être qu'« une nouvelle zone des tempêtes ».

L'Afrique de 1978 ne pourra trouver sa stabilité dans une carte politique qui reflète — d'abord et avant toute chose — l'état des rapports de force internationaux dans l'Europe du XIX^e siècle : pour retrouver son identité, elle doit d'abord confronter les cartes de l'histoire des siècles passés à celles de son découpage actuel.

En finir avec une histoire tronquée

Seule une telle confrontation permettra de faire justice d'une série de thèses qui, simplifiant abusivement les données historiques de l'Afrique, obscurcissent plus qu'elles ne l'éclairent les problèmes actuels de ce continent sans mémoire. Ainsi en est-il des thèses qui lient les affrontements ethniques à l'histoire intérieure de l'Afrique, de celles qui attribuent à ce continent le monopole de la diversité ethnique, de celles qui estiment inapplicable le « modèle européen » de l'Etat-nation, de celles qui expliquent l'éveil des « nationalismes ethniques » comme une réaction contre l'invasion des langues occidentales, celles, enfin, qui proposent l'unicité de la langue comme critère de l'Etat-nation.

Aucune de ces thèses ne résiste à un examen sérieux :

• **Il n'y a pas plus en Afrique que dans toute autre région du monde, une « fatalité ancestrale » qui vouerait le pays aux déchirements ethniques, plus connus sous le nom de « tribalisme ».** Rien ne démontre que ces haines, observées aujourd'hui, soient imputables au passé des peuples africains, contrairement à l'interprétation de l'anthropologue Malinowski qui feint de n'y voir qu'une « méconnaissance du contrôle colonial ». Il est vrai que parmi les techniques destinées à permettre, selon ses propres termes, « la réussite de la colonisation », cet anthropologue préconisait la stratégie de la « division » (sic). En revanche l'observation anthropologique actuelle permet d'établir que le tribalisme est postérieur à l'avènement de la colonisation. Par exemple, l'apparition d'un tribalisme yoruba, par opposition aux tribalismes haoussa et ibo, est liée à la création du Nigeria par les Britanniques puisque avant 1885 le mot « Yoruba » désignait le seul royaume d'Oyo et que, depuis, du fait des missionnaires, il désigne aussi toutes les contrées voisines d'Oyo, au point d'entraîner une supertribalisation autrefois insoupçonnée.

Ce n'est donc pas la résurgence d'antagonismes antérieurs, mais l'engendrement d'antagonismes nouveaux dans des Etats artificiellement créés, qui menace les frontières de ces Etats. Elliot Skinner, anthropologue et ambassadeur des Etats-Unis en Haute-Volta en 1967 écrit : *« Il est malheureux... que le terme « tribalisme » avec ses connotations de primitivisme et de traditionalisme soit le nom qu'on ait donné à l'identité qu'utilisent en Afrique contemporaine les groupes qui sont en compétition pour le pouvoir et le prestige. Quelques-uns des noms utilisés aujourd'hui comme symboles de l'identité de certains groupes se réfèrent à diverses entités socio-culturelles du passé. Cependant beaucoup de ces prétendus groupes « tribaux » furent des créations de la période coloniale et même ceux de ces groupes qui pouvaient prétendre à une certaine continuité avec le passé ont perdu tant de leurs caractéristiques traditionnelles qu'on peut les considérer en fait comme des entités nouvelles. »*

• **L'Afrique n'est pas une « mosaïque de « tribus » dont l'hétérogénéité compromettrait le maintien des frontières des Etats actuels.** Outre qu'elle est impuissante à donner une définition du mot « tribu » et qu'elle s'abstient sans motif apparent d'appliquer cette notion à l'ethnologie de l'Occident, cette thèse ignore le fait que l'Afrique ne compte ni plus ni moins d'ethnies que les autres continents.

L'unité — exemplaire, dit-on — de la France n'a-t-elle pas été bâtie en associant au noyau de l'Ile-de-France des groupes indiscutablement ethniques comme le Berry en 1101, la Picardie et la Flandre en 1185, le Maine en 1203, la Normandie en 1204, l'Anjou et la Touraine en 1205, l'Auvergne et le Boulonnais en 1223, le Poitou

en 1224, le Languedoc et l'Aunis en 1271, la Champagne en 1285, le Dauphiné en 1349, la Bourgogne en 1361, la Saintonge en 1375, la Guyenne et la Gascogne en 1453, le Roussillon en 1463, la Franche-Comté en 1477, la Provence en 1481, la Bretagne en 1491, le Limousin en 1531, la Savoie en 1536, le Lyonnais en 1563, le comté de Foix en 1607, le Béarn en 1620, l'Alsace en 1648, la Lorraine en 1776, la Corse en 1768, le comté de Nice en 1860, chacun de ces groupes ethniques se subdivisant en sous-groupes locaux aux mœurs et aux parlers originaux ?

Et, avant Bismarck, l'Allemagne du Premier Reich ne comprenait-elle pas, à elle seule, 350 Etats — villes libres, évêchés, abbayes, seigneuries minuscules — différents par les coutumes, les institutions, les variations linguistiques, artificiellement placés par la Diète de Ratisbonne sous le joug impérial des Habsbourg ? Cette impressionnante diversité a-t-elle empêché la construction de l'unité allemande à partir de la victoire de Sadowa sur l'Autriche en 1886 ?

Rien ne désigne donc les quelques centaines d'ethnies, énumérées avec tant de complaisance en Afrique, comme autant d'obstacles à l'instauration de l'unité.

En fait, cette multiformité ethnique se résume à trois ou quatre grands regroupements ethniques, conformément aux données de l'anthropologie physique, de la géographie humaine, et de l'histoire. Et le seul problème reste celui de l'inadéquation de ces quelques ensembles aux 52 territoires issus du partage de Berlin : ainsi les ensembles soudanien et bantou couvrent-ils, chacun, de nombreux Etats actuels ; il en est de même de plusieurs sous-ensembles, comme celui des Touareg répartis entre des Etats aussi différents que le Mali, l'Algérie, le Niger, la Libye, la Mauritanie.

• **La condescendance avec laquelle on explique trop souvent une impossibilité d'appliquer le « modèle européen » de l'« Etat-nation » à cette Afrique des « nationalismes ethniques », repose sur un usage abusif et équivoque du mot « nation ».** Elle en amalgame deux acceptions distinctes, l'une désuète, l'autre actuelle. L'idée de nation enveloppée dans le « nationalisme ethnique » — attribué à l'Afrique — est médiévale, tandis que celle contenue dans l'« Etat-nation » — attribué à l'Europe — est moderne et contemporaine. En effet, l'étymologie (« nascere »), évoquée par Isidore de Séville au VII[e] siècle, a commandé le sens du mot « nation » au Moyen Age, à savoir : groupe d'hommes qui se réclament de la même origine, de la même naissance, et qui, à ce titre, constituent une communauté ethnique. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'idée de nation comme groupe ethnique a, pendant de nombreux siècles en Europe, exclu celle de patrie commune, et si, dans ces conditions, suivant la remarque de Strayer, « l'échelle des allégeances de la plupart des hommes au Moyen Age était à peu près la suivante : d'abord et avant tout je suis un chrétien, ensuite un Bourguignon, et enfin un Français ». Il faudra, selon Renan, Hazard, Lestocqnoy, attendre le XVIII[e] siècle et surtout la Révolution de 1789, pour que s'impose l'idée de communauté territoriale, c'est-à-dire d'une patrie, point de départ du sentiment national.

« *Une nation est une âme, un principe spirituel... avoir des gloires communes dans le passé, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore* » écrivait Ernest Renan. En effet, une nation n'est point une réalité déjà constituée mais une conquête graduelle, elle n'est pas une donnée préétablie mais une construction et même une volonté de construction. Parler de « nationalisme ethnique » c'est recourir — par habileté ou par ignorance ? — à un archaïsme lexical, usité au seul Moyen Age et qui, académiquement, n'est plus de mise aujourd'hui. Et le privilège d'un usage contemporain du mot « nation » est autant approprié à l'Afrique qu'à tout autre continent.

A vrai dire, si l'Afrique, aujourd'hui, présente un tableau où, comme le note F. Luchaire, « l'Etat correspond rarement à une nation préexistante », n'est-ce pas parce que ceux qui l'ont dépecée en 1885 se montraient exclusivement soucieux d'y régler leurs propres conflits d'intérêts plutôt que d'y mettre en place ou d'y renforcer les ensembles nationaux ? C'est le philosophe Léon Brunschwicg qui écrivait non sans humour : « *Il est drôle de couper le bras à quelqu'un et de lui reprocher d'être manchot* ». Il est drôle de se partager un continent selon des critères anti-nationaux et de s'étonner après coup qu'il manque de structures nationales.

On comprend ainsi la perplexité de l'Historien Robert Cornevin qui, après avoir constaté, que « *l'invraisemblable découpage territorial réalisé à la fin du siècle dernier a scindé en deux et même parfois en trois de nombreuses ethnies frontalières* », note que ce découpage « a empêché de voir les liaisons historiques à distance existant entre des pays placés sous l'autorité de puissances coloniales différentes ».

Peut-être, les Français ont-ils perçu l'unité potentiellement nationale de la bande soudanienne incluse dans l'A.O.F. et les Anglais les similitudes entre l'Egypte ancienne, le Nigeria et la Gold Coast. Mais pas plus la III[e] République que la Couronne victorienne n'ont tenté de constituer cet ensemble en totalité nationale. En outre, la France n'a pas considéré la position-charnière occupée historiquement par le Nord du Nigéria entre le Soudan nigérien (A.O.F.) et le Soudan tchadien (A.E.F.) ; et la Grande-Bretagne n'a pas discerné l'influence historique du Sahara sur le Nigeria. Toujours selon la même logique, la Conférence de 1885 a fait abstraction de l'homogénéité historique du Congo (belge), de l'Angola, du Mozambique, de la Rhodésie, et de Nyassaland : l'expansion des royaumes Luba-Lunda ayant déterminé toute l'histoire de cette région.

Quoi qu'il en soit, si l'héritage de 1885 est un

obstacle à l'idée de nation, rien, en revanche, n'astreint à le tenir pour une fatalité historique, surtout si la nation implique la « volonté » d'accomplir précisément contre les obstacles historiques « de grandes choses ensemble » selon le mot de Renan.

• **Il n'y a pas non plus à chercher dans l'apparition des « nationalismes ethniques » une réaction africaine à l'invasion des langues occidentales.** Cette thèse ne tient qu'au caractère médiéval et inactuel d'un lexique européen qui comporte encore le mot « nationalisme ethnique ». Les particularismes régionaux, que l'on veut ainsi désigner, sont loin d'exprimer — tant s'en faut ! — une « défense et illustration » des langues africaines. Les quelques formes d'érosion linguistique observées dans les couches « aisées » de la côte Atlantique restent tout à fait marginales par rapport à l'ensemble du continent. En tout état de cause d'éventuelles modifications linguistiques n'expliquent en rien la transformation actuelle de l'Afrique en poudrière.

Il n'y a pas plus de raison de chercher davantage en Afrique qu'en Europe, le critère de nation dans l'usage d'une langue unique ; la diversité linguistique n'est pas une tare socio-politique : on ne dénie pas à la Belgique et à la Suisse la qualité de « nations ». Or, la Suisse, où les particularismes des groupes ethniques alémanique, romanche, tessinois et romand, ont entraîné le plurilinguisme, a montré, depuis le pacte d'alliance du 1er août 1291 entre les communautés d'Uri, de Schwyz et de Nidwald, une continuité historique dans la solidarité qui la désigne sans ambiguïté comme une nation et même comme une nation solide. De même, ne saurait-on chercher la cause du conflit biafrais dans la promotion, au statut de langues nationales, de parlers aussi différents que le yoruba, l'ibo et le haoussa.

Des ensembles naturels brisés par la colonisation

Il s'agit d'abord d'interroger l'Histoire.

Elle révèle que la formation des Etats, des groupes d'Etats et des civilisations s'est effectuée selon des bandes géographiques parallèles aux courants atlantiques de Guinée et de Benguéla, alors que la pénétration coloniale, ignorant la réalité africaine, a été perpendiculaire aux deux courants. Au XIXe siècle, l'implantation européenne a donc suivi un vecteur en discordance complète avec le vecteur qui, du Cap Vert au Cap de Bonne Espérance, a commandé, dès le Moyen Age, la constitution des ensembles historiques africains.

Ce contrat permet de nuancer et de prolonger l'observation — judicieuse au demeurant — suivant laquelle la progression continentale de la colonisation s'est opérée dans le sens sud-nord alors que les groupements africains se sont formés dans le sens ouest-est. Justifiée pour l'Afrique occidentale, cette observation est plus problématique pour l'Afrique centrale et australe, C'est donc la référence aux deux courants de Guinée et de Benguéla qui assure une vue plus complète du problème. Mais ce constat permet surtout de mesurer la méconnaissance coloniale de l'Afrique séculaire.

• **Vers les VIIIe et IXe siècles, et de l'ouest à l'est, se sont constitués le royaume du Tekrour (le long du fleuve Sénégal), puis l'empire du Ghana (entre les fleuves Sénégal et Niger) ensuite les royaumes Haoussa (entre le fleuve Niger et le lac Tchad), enfin le royaume du Kanem (au nord du lac Tchad).** Cette structuration de la bande sahélo-soudanienne dans le sens Ouest-Est fournit la clef des engendrements, des échanges et des osmoses entre civilisations en Afrique occidentale, comme l'expansion romaine autour de la Méditerranée explique la genèse des civilisations européennes actuelles.

C'est ainsi que l'empire du Ghana, situé dans le champ historique défini par ce vecteur laissera la place à l'empire du Mali, après avoir été conquis par les Almoravides au XIe siècle puis saccagé au XIIe siècle par Soun Diata Keita. Ce dernier, fondateur de l'empire du Mali, apportera, après les monarques ghanéens, la preuve que l'Afrique n'est pas simplement le haut-lieu des « tribalismes » irréductibles à l'unité étatique : l'un de ses successeurs, Kankou Moussa, qui accomplit à La Mecque, en 1324, un pélerinage mémorable pour ses fastes, et qui reste le plus célèbre empereur du Mali, est parvenu à regrouper en un seul Etat, sans déchirements ethniques, tous les royaumes situés à l'emplacement des territoires qui, aujourd'hui, correspondent au Sud-Est de la Mauritanie, au Sénégal, à la Gambie, à l'actuel Mali.

C'est ainsi, également, que cette bande soudanienne ordonnée selon le vecteur Ouest-Est éclaire la formation d'une deuxième bande, la bande guinéenne, parallèlement au courant de Guinée, mais dans le sens Est-Ouest et vice versa. En particulier, les Yoruba choisiront comme capitale Oyo et comme ville sacrée Ifé vers le XIe siècle. Et c'est d'Ifé que viendra le prince Odoudoua qui, au XIIe siècle, fondera le royaume du Bénin : une civilisation y fleurira, dont l'exceptionnel éclat dément le préjugé suivant lequel la « sauvagerie » est en raison directe de l'humidité du climat. En tout état de cause, l'histoire de la bande guinéenne engendrera bien une aire culturelle parallèle au courant de Guinée. Parallélisme en harmonie avec le parallélisme soudanien, et ignoré par l'expansion coloniale qui le violera perpendiculairement jusqu'au Sahel, taillant artificiellement des « possessions » qu'elle baptisera Sahara espagnol, Mauritanie, Sénégal, Gambie, Guinée portugaise, Guinée française, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, Gold Coast, Togo, Dahomey, Soudan français, Haute Volta, Niger.

• **Mais il existe un troisième parallélisme méconnu par la colonisation, défini par le vecteur Cap Vert-Cap de Bonne Espérance : celui décrit entre le trajet des Bantous vers le sud et le cou-**

(Suite du texte page 50)

A LA FIN DU XIXe SIÈCLE, LE PARTAGE DE L'AFRIQUE

Par la guerre ou par la négociation, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, le Portugal et la Belgique étendent leur domination des côtes vers l'intérieur.

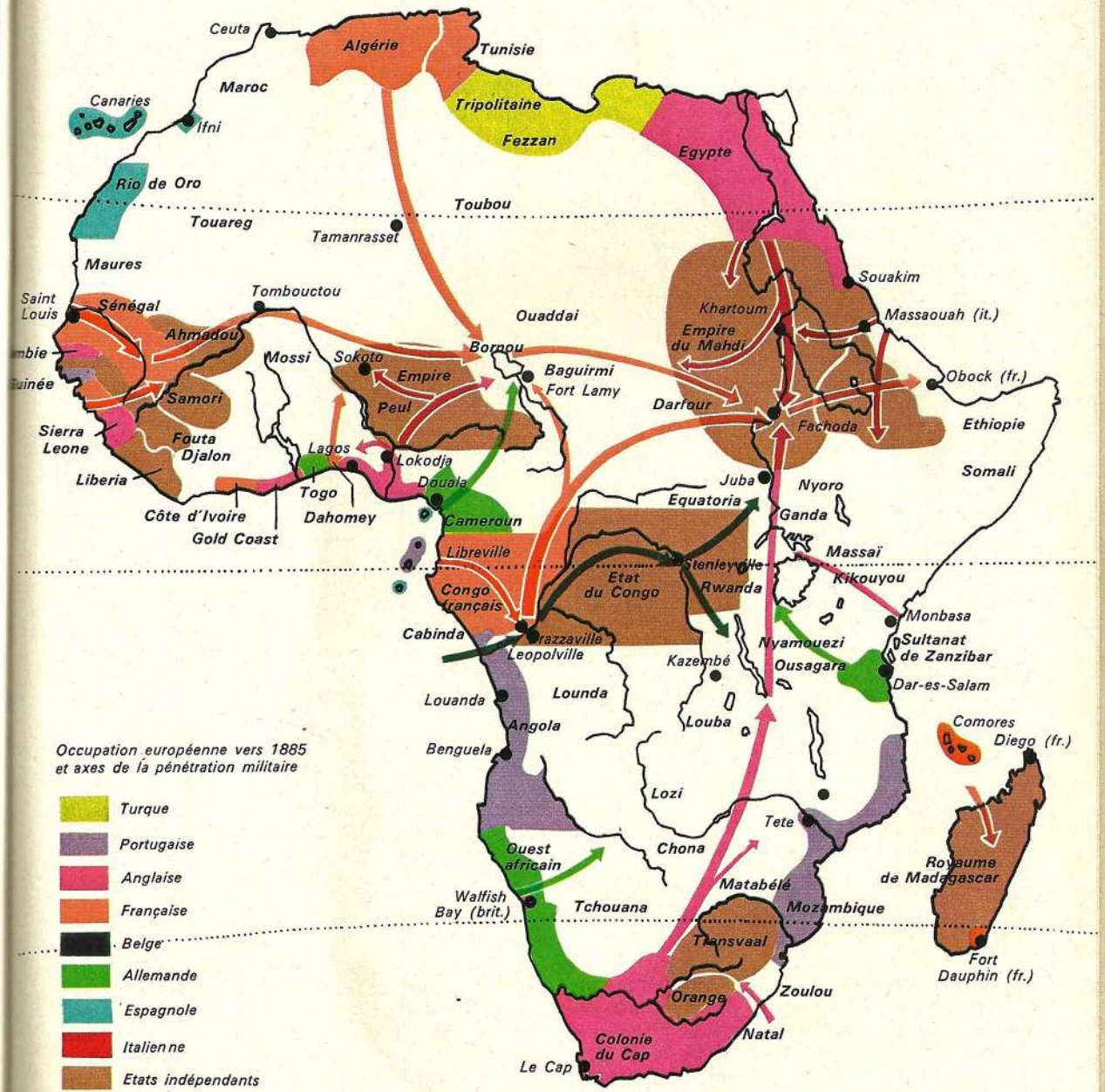

Derrière ses explorateurs, l'Europe pénètre le Continent

Si les conséquences territoriales de l'expansion européenne, du XVIe au XIXe siècle, sont importantes pour les populations côtières, l'intérieur n'est pas encore touché. Des Etats africains, transgressant les cadres ethniques, continuent à éclore. Ce n'est que dans la deuxième moitié du XIXe siècle que les Européens commencent à pénétrer l'intérieur du continent avec les grands explorateurs : Stanley, Burton, Brazza, Barth, Livingstone, Cameron et d'autres. De 1880 à 1885 des motifs économiques, commerciaux, politiques vont inciter les grandes puissances à passer du stade des initiatives prudentes aux annexions délibérées et aux rivalités territoriales qui ne tiendront plus aucun compte des traditions culturelles de l'Afrique. Dès que les chancelleries des puissances européennes se répartissent le continent, à Berlin en 1885, en grandes zones d'influence, leurs armées pénètrent vers l'intérieur pour occuper au plus vite le plus grand nombre de territoires possibles.

Dessin Cl. Lacroix

(Suite de la page 48)

rant de Benguéla. La pénétration portugaise, anglaise, belge, allemande, française, partant de la côte atlantique, créera de toutes pièces des Etats dont le tracé ne permet pas de deviner que l'histoire de cette zone, jusqu'en 1885, est liée à un mouvement migratoire des Bantous qui, partis de la zone côtière de l'actuel Cameroun selon Hubert Deschamps (ou du Nord de l'actuel Nigeria selon d'autres historiens ?), ont traversé la forêt vers les savanes du Sud, refoulant les Boskopoïdes : des vases de pierres, des mortiers, des pilons, datant du premier millénaire, jalonnent les itinéraires alors suivis.

On notera, incidemment, comme pour la bande guinéenne, la continuité de cette bande équatoriale-australe avec la bande soudanienne, étant donné l'origine soudanienne de ces Proto-Bantous : leur langue commune, reconstituée par les linguistes, présente, avec certaines langues soudaniennes de l'ouest africain, une parenté qui a conduit J.H. Greenberg à délimiter une famille Kongo-Kordofanienne allant du fleuve Sénégal au Kenya. En tout état de cause, il se dessine une bande centrale, de l'Equateur au Tropique du Capricorne, parallèle au courant de Benguéla, qui se précisera par la création, au Moyen Age (du milieu du VII^e siècle au milieu du XV^e siècle), de plusieurs Etats bantous : ainsi le royaume du Congo qui étendait sa suzeraineté à plusieurs provinces côtières ; ainsi également les civilisations de bâtisseurs dans la zone interlacustre (Bigo) et en Rhodésie (Monomotapa), où s'élèvent encore d'impressionnantes constructions de pierres sans ciment (Zimbabwé, Inyanga). La progression des Bantous vers les plateaux du Sud les conduira à refouler les Boschimans et les Hottentots, achevant ainsi de préciser, parallèlement au courant de Benguéla, la troisième zone historique de l'Afrique. Troisième parallélisme, en harmonie avec le parallélisme soudanien, et ignoré par l'expansion coloniale qui le violera perpendiculairement jusqu'aux Grands Lacs, taillant artificiellement des « possessions » qu'elle baptisera Angola, Sud-Ouest africain, Afrique du Sud, Oubangui-Chari, Congo-Léopoldville, Congo-Brazzaville, Guinée espagnole, Gabon, Cameroun, Zambie, Rhodésie, Botswana.

• **Une quatrième et dernière aire culturelle, l'Afrique orientale, connaîtra, elle aussi, des découpages sans rapport avec sa genèse historique, à cette nuance près que cette genèse ne se dessine pas selon un vecteur global comme pour les zones soudanienne, guinéenne, équatoriale-australe dont elle est une déviation, mais selon des croisements dont le colonisateur a délibérément ignoré la spécificité.** Cette aire reste, toutefois, en continuité avec la bande équatoriale-australe puisque, dans le mouvement migratoire qui a conduit les Bantous vers le Sud, une partie d'entre eux ont bifurqué vers l'Est, repoussant les Ethiopides : ils se sont installés comme agriculteurs sur le plateau interlacustre (royaumes de l'Ouganda, du Rwanda, du Burundi) et sur la côte est-africaine.

Mais l'originalité de cette zone tient aux mélanges de ces Bantous avec les pasteurs venus du Nord, les Arabes, les Ethiopides : sur le plateau interlacustre, en effet, les pasteurs Hima de l'Ouganda et Tutsi du Rwanda et Burundi sont venus soit du Bahr-el-Ghazal (pays originel des Nilotes Dinka et Nuer) soit des pays Sidama de langue couchitique au Sud-Ouest du plateau éthiopien et ont trouvé des cultivateurs bantous qui avaient déjà défriché une grande partie de la forêt. Sur la côte ouest-africaine, qui va de Mogadisque (Somalie) au Cap Delgado (frontière Tanganyika-Mozambique) s'est installée pendant mille ans une tradition d'échanges entre Bantous, Arabes d'Arabie, Perses (Shirazzi) et même Indiens, tradition qui engendrera une langue et une civilisation tributaires des Bantous et où, parfois, viennent s'agréger quelques éléments arabes dus à l'Islam. En l'occurrence, la langue kiswahili, dont la morphologie et la syntaxe restent totalement bantoues, et où les emprunts à l'arabe se limitent à quelques données, lexicales (numération, appellations religieuses) se prévaut aujourd'hui d'une littérature écrite remontant au XVII^e siècle et d'une littérature orale épique racontant depuis le XIV^e siècle les exploits du héros Liongo Fumo. En tout état de cause, l'homogénéité de l'Afrique orientale tient aux résultats culturels de ses croisements humains depuis le Moyen Age et à son panorama géographique caractérisé par de hautes terres qui surplombent les bassins du Nil et du Congo ainsi que la Côte basse orientale de l'océan Indien. Aussi Cornevin a-t-il raison de s'étonner des obstacles coloniaux qui ont empêché d'embrasser dans une même synthèse cette Afrique orientale : « Bien qu'ils présentent, écrit-il, une unité certaine au double point de vue de la géographie physique et du peuplement, ces pays n'ont jamais été étudiés ensemble par suite de leur appartenance à cinq puissances européennes différentes au cours de la période coloniale ». En effet, l'expansion coloniale ignorera cette unité culturelle de l'Afrique orientale et la violera au point d'y tailler des « possessions » qu'elle baptisera Tanganyika, Ouganda, Kenya, Somalie italienne, Somalie française, Erythrée, Mozambique, etc.

• **Tel se présente le tableau historico-culturel de l'Afrique à la fin du XV^e siècle, avant les premiers contacts avec les Portugais.** Il ne se modifiera plus jusqu'en 1885, étant bien entendu que, d'une part, avant la Conférence de Berlin l'implantation portugaise puis hollandaise, anglaise, française, allemande, se limitera à quelques compagnies côtières sans transformer le visage du continent, et que, d'autre part, celui-ci achèvera de se préciser en quatre zones : soudanienne, guinéenne, équatorialo-australe, orientale.

En effet, à partir de la fin du XV^e siècle, la présence portugaise se limite au fort de Mina sur la Côte de l'Or en 1482, à quelques installations commerciales sur l'île de Sao Tomé en 1493, à la délimitation d'une zone d'influence sur le royaume du Congo avec la conversion du Roi

Affonso Ier (1507-1543), sur les villes de la côte des Zanj, sur les anciens comptoirs arabes de Madagascar et de la Côte Somali et, plus tard, sur le Monomotapa. Les Français, en 1638, fondent Saint-Louis à l'embouchure du fleuve Sénégal. Des forts anglais, hollandais et même danois brandebourgeois s'édifient le long de la Côte de l'Or. Les Hollandais s'installent au Cap en 1652. En substance, jusqu'en 1885, les initiatives européennes, essentiellement côtières, ne modifient pas la face du continent (à l'exception d'une extension notable des Français au Sénégal avec Faidherbe, officier du génie, nommé gouverneur en 1854, qui transforme militairement, en dix ans, les deux comptoirs de Saint-Louis et de Gorée en une colonie destinée à l'expansion).

D'autre part, l'histoire intérieure du continent continue à se jouer selon les quatre aires déjà dessinées. Dans l'aire équatorialo-australe se créent les royaumes Luba et Lunda qui prolifèreront jusqu'à l'actuel Mozambique ; et les Zoulous, regroupés par Chaka, en un empire guerrier, combattront successivement les Boers et les Anglais. Dans l'aire orientale, c'est à cette époque que les pasteurs Hima, éthiopides ou nilotiques, se superposent aux Bantous pour constituer des royaume féodaux, Kituara, Nyoro, Buganda, Rwanda, Burundi ; et les Nyamwezi organisent entre le Katanga et la côte-est un trafic de cuivre.

Dans l'aire guinéenne, les Achanti infligeront une défaite aux Anglais de la Côte de l'Or au XIXe siècle. Dans l'aire soudanienne, les souverains du Kanem, fuyant les Sao, fondent le royaume du Bornou qui, à la fin du XVIe siècle, reconquiert le Kanem ; et l'empire Songay est l'Etat le plus important de l'époque, fondé par Sonni Ali, après s'être émancipé de la suzeraineté du Mali : sous le règne de l'Askia Mohamed Touré (1493-1523), l'empire Songhay couvre toute la vallée moyenne et supérieure du Niger, vassalise l'Aïr, les Haoussa ; enfin, plus tard, au XIXe siècle, l'événement le plus marquant sera l'expansion politico-religieuse des Peul avec la guerre sainte entreprise par Ousman dan Fodio qui conquiert tous les royaumes Haoussa. En substance, jusqu'en 1885, tout, dans l'histoire intérieure de l'Afrique, concourt à préciser les quatre zones où, depuis le Moyen Age et même l'Antiquité, se façonne le visage du continent.

L'irruption des puissances européennes

Mais voilà que, soudain, de 1880 à 1885, la structure séculaire et même millénaire de l'Afrique lentement fixée en ces quatre zones soudanienne, guinéenne, équatorialo-australe, orientale, se défait littéralement, en une durée éclair. L'irruption européenne va, au mépris de cette longue sédimentation historico-culturelle, frapper, transformer le continent au gré des seules rivalités des puissances coloniales.

Déjà bien des pratiques portugaises laissaient percer cette méconnaissance de la réalité historique. Parvenus au fond de la baie du Biafra en 1472, constatant une prolifération de crevettes à l'estuaire du Wouri, ils ont appelé ce dernier « Rio dos Camaroes » (Rivière des Crevettes) ; ce nom, déformé en « Cameroun », sera étendu par les Allemands au territoire qu'ils se tailleront jusqu'au lac Tchad à partir de cet estuaire. C'est ainsi que le nom d'« Angola », fixé par les Portugais, se rapporte en réalité au royaume de Dongo, les Portugais ne s'étant pas donné la peine de savoir que « Ngola » était le nom qui servait plutôt à désigner les rois de Dongo. C'est ainsi également que le nom de « Monomotapa » est le fruit d'une bévue commise allègrement par les Portugais qui ont de cette manière transcrit « Mwene Mutapa » : cette appellation, loin de désigner un territoire, n'est, en fait, que le surnom donné à Mutota et à son fils Matope, conquérants illustres qui ont régné sur tout le plateau sud-rhodésien et au sud du Zambèze, jusqu'à l'estuaire de la Pungwe.

Cette ignorance délibérée de la réalité africaine revêtira une forme éclatante et décisive lors du partage de l'Afrique à Berlin en 1885. En effet, *« le partage de l'Afrique s'est fait en Europe dans les salons feutrés des chancelleries et suivant les règles de compensation mondiale »*, comme écrit Robert Cornevin qui ajoute : *« Ce partage fut effectué en fonction des Européens, de leurs préoccupations, de la situation intérieure des Etats européens, de leurs soucis asiatiques ou de leurs possibilités industrielles »*.

En somme, se déclarer aujourd'hui « Nigérien », « Gambien », « Camerounais » ou « Angolais », bref, décliner sa « nationalité », pour un Africain, c'est se réclamer d'une identité fixée en 1885 en Europe, par des Européens, pour des Européens. Jamais la réalité historico-culturelle de l'Afrique n'aura connu une négation d'une telle ampleur...

Certes, l'Islam fut avant 1885 et demeure une forme tantôt guerrière, tantôt subtile de colonisation arabe qui, en 710, a soumis le Maghreb avant d'envahir l'Espagne ; qui, au Xe et XIe siècles, avec les Almoravides, s'est étendue à l'actuelle Mauritanie chez les Berbères Sanhadja ; qui a pénétré sur le plateau du Harrar jusqu'à la falaise du Choa ; qui, du VIIe au XVIIIe siècle, a multiplié les colonies musulmanes sur la côte des Zandj (Azanie) ; qui a créé sur la côte nord-ouest de Madagascar des comptoirs commerciaux ; qui a été associée à la naissance des premiers royaumes du Soudan aux VIIIe et IXe siècles ; qui, masquant des convoitises sur le sel de Teggazza et l'or du Soudan, a incité le sultan Al Mansour (déjà vainqueur, en 1578, des Portugais à Alcaçar-Quivir où fut tué leur roi Sébastien) à lancer, depuis le Maroc, à travers le Sahara, sous le commandement du pacha Djouder, l'expédition fatale à l'empire Songhay (bataille de Tondibi le 12 avril 1591) ; qui, après 1885, a représenté un puissant facteur de la colonisation anglaise et française, selon les travaux de Vincent Monteil, l'administration coloniale ayant trouvé auprès de l'Islam la colla-

(Suite du texte page 54)

AU XXe SIÈCLE, L'AFRIQUE INDÉPENDANTE VIT TOUJOURS DANS

1945, les principales puissances coloniales, la Grande-Bretagne et la France, sortent diminuées de la guerre : le réveil de l'Afrique va devenir un phénomène majeur. 500 ans

Le découpage imposé par les puissances coloniales...

Dans les premières années du XXe siècle, la conquête européenne s'oppose parfois encore à une résistance africaine. Mais l'armement de leurs armées vont permettre aux Français, aux Anglais, aux Belges, aux Allemands, aux Portugais, de briser les dernières velléités d'indépendance. La partition est achevée et les empires sont constitués avec des frontières, parfois tracées à la règle. Seules modifications d'ici 1939 : l'Allemagne est évincée à la suite de sa défaite en 1918, et l'Italie s'empare de l'Ethiopie en 1935. Les institutions politiques indigènes tombent peu à peu en décadence. Une économie d'échange mettant l'accent sur les cultures exportables ; le bois, l'extraction des matières premières se développe. Si les famines et les épidémies disparaissent, un sous-prolétariat urbain se constitue et, dans certaines régions, le travail forcé remplace l'esclavage aboli.

DES FRONTIÈRES «EXPORTÉES» PAR L'EUROPE

après que l'Europe eut commencé à y prendre pied, l'Afrique va redécouvrir son indépendance. Mais celle-ci n'a pas remis en question les frontières coloniales.

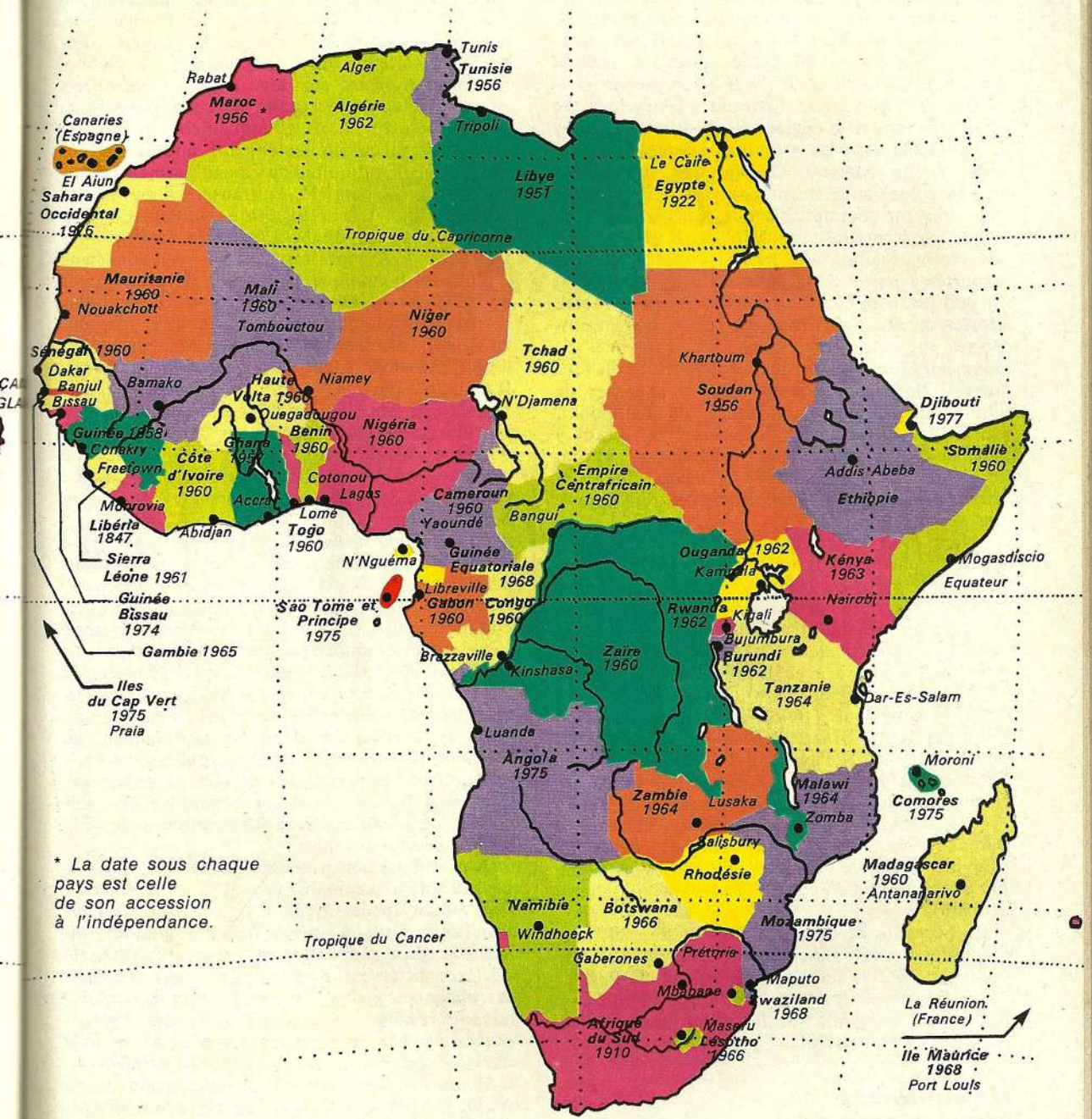

* La date sous chaque pays est celle de son accession à l'indépendance.

... a survécu à la grande décolonisation des années 60

Malgré quelques retours aux sources quant à la dénomination de certains pays, la carte politique de l'Afrique d'aujourd'hui reflète moins sa propre histoire que celle de ses anciennes puissances coloniales et de leurs rivalités au siècle passé. Cette contradiction est bien sûr perçue par l'ensemble des élites, mais l'intangibilité des frontières, au défi des lois de l'histoire et de la géographie, permettra-t-elle toujours d'éviter la « déstabilisation » du continent ? L'ONU et l'Organisation de l'Unité africaine le pensent, mais le développement des actuels conflits montrent que le problème n'est pas résolu pour autant. Il suffit pour s'en convaincre de recenser les affrontements qui secouent l'Afrique à l'heure actuelle : Shaba, Sahara occidental, Erythrée, Ogaden, Angola, Afrique du Sud, etc., et qui, comme au siècle dernier, amène la multiplication des interventions de puissances étrangères au continent.

(Suite de la page 51)
boration la plus efficace.

Mais les Arabes n'ont ni découpé les territoires ni hypothéqué l'expression des valeurs culturelles africaines, à telle enseigne que Hampaté Ba fait observer qu'« un des principaux atouts de notre religion est en effet sa faculté d'adaptation... Mahomet lui-même nous a donné l'exemple lorsqu'il a dit : « *Il n'y a pas de contrainte en religion* ». Lorsque l'Islam pénètre dans une nouvelle région, il observe ce qu'il y a de valable dans les structures existantes et l'intègre à son contenu. On ajoutera simplement que la colonisation musulmane en Afrique a été plus souvent commerciale que soucieuse de modifier les frontières : du VII[e] au XVIII[e] siècle, or, ivoire, écaille, cire, peaux, esclaves, ont été exportés à partir de la côte des Zanj vers l'Asie du sud jusqu'en Chine ; poteries, objets de métal, étoffes de Syrie, de Perse, de l'Inde, ont été importés sur ces mêmes côtes ; des caravanes de chameaux se sont rendues à travers le Sahara vers le Soudan occidental pour y chercher de l'or (mines de Bito, du Bouré, du Bambouk), de l'ivoire, des peaux, des esclaves, pour y amener le sel du Sahara (Teghazza, Bilura, Idjil), du blé, des dattes, des chevaux, des vêtements de laine et de soie, du cuivre, de l'argent, des verroteries.

Alors que l'Afrique n'avait pas été défigurée par les Arabes, son partage par l'Europe à partir de 1880-1885 va introduire une rupture avec tout le passé. Rupture complète sur le plan officiel. Les explorations, qui, jusqu'alors, se donnaient comme justification le goût de l'aventure avec Denham et Clapperton (1823-1825), Mollien (1818), René Caillé (1827-1829), Livingstone (1848), deviennent ouvertement politiques. Brazza et Stanley livrent la zone équatoriale, après l'avoir divisée en deux, à la France et à la Belgique. L'expansion française, réamorcée depuis l'Algérie, gagne la Tunisie (1881), le Sahara nord, le Sénégal (1883, fort à Bamako), tandis que les Anglais occupent l'Egypte (1882) et que les Allemands s'installent sur certaines côtes (Togo, Cameroun, Sud-Ouest africain).

La nécessité de rationaliser ce rythme effréné et inattendu des annexions pousse Bismarck à réunir en 1885 la fameuse Conférence de Berlin.

Les normes du partage de l'Afrique sont alors fixées : se maintenir sur les côtes, traiter avec les chefs de l'hinterland.

Un continent tenu pour vierge

La « mêlée » (en anglais, « scramble ») qui s'ensuit aboutira à découper sur le continent des territoires qui ne sont que des reflets quasi-orthogonaux des côtes déjà occupées. L'exemple en avait déjà été fourni, par les campagnes de Faidherbe dès 1854, pour le Sénégal créé à partir de l'embouchure du fleuve Sénégal. C'est selon ce schéma projectif qu'à partir des côtes atlantiques les Anglais créeront la Gambie, la Sierra Leone, la Gold Coast, le Nigeria, les Espagnols le Sahara espagnol, la Guinée équatoriale, les Allemands le Togo, le Cameroun, le Sud-Est africain, les Portugais la Guinée portugaise, l'Angola, les Français la Guinée française, la Côte d'Ivoire, le Dahomey, le Gabon, le Congo français, etc. Bien entendu, ces reflets perpendiculaires de la côte ne correspondent ni géographiquement, ni ethniquement, ni linguistiquement ni culturellement aux entités sociales qui, depuis l'Antiquité, s'y étaient formées parallèlement à la côte. Et la transgression perpendiculaire du vecteur historique orienté du Cap Vert au Cap de Bonne Espérance revêtira souvent les « formes sanglantes » retenues par « l'histoire polémique » au point de promouvoir au rang de héros et de martyrs les symboles d'Etats précoloniaux comme Samory (capturé en 1898), Ahmadou (chassé de son empire en 1890), Behanzin (déporté aux Antilles en 1894), Rabah (tué en 1900) qui, autrement, n'eussent jamais été, pour la plupart, que des tyrans ou des illuminés. Elle défigurera le continent à telle enseigne que la carte qui en sera dressée ne représentera qu'une double série de projections : celles de la côte sur le continent et celles d'un continent sur un autre.

La terre d'Afrique aura ainsi été transformée comme le fut l'Amérique : comme un sol tenu pour vierge ou rendu tel.

Or, cette virginité se révèle, aujourd'hui, comme de plus en plus pour l'expérience américaine, n'avoir été qu'une illusion. Il s'en faut que les quelques décennies postérieures à 1885 soient parvenues à estomper ou même à occulter des dizaines de siècles d'histoire. Et, à la surface de la carte officielle, affleurent de plus en plus les vraies distributions socio-culturelles de l'Afrique de tous les temps, soit qu'elles se rejoignent dans le projet d'une unité à reconstituer, soit qu'elles se déploient dans les tensions d'une diversité débridée.

Ainsi, d'un côté, l'ambition panafricaniste à la Kwamé Nkrumah, appropriée au vecteur Cap Vert-Cap de Bonne Espérance, et, de l'autre, l'explosion récente de peuples qui, tels les Somalis dispersés malgré eux dans quatre Etats déclarés différents, ne se résignent pas à se laisser phagocyter. Ces deux attitudes qui, conjointement, trahissent l'incompatibilité des dépeçages de 1885 avec les perspectives et les réalités de l'Afrique, peuvent dérouter parce que contradictoires. A la vérité, la scène africaine offre plutôt le spectacle de la dialectique qui conduit les peuples vers leur devenir historique, et qui associe l'homogénéité à la multiformité, le rapprochement à la confrontation, la similitude à la singularité, l'Afrique aux Afriques. Aussi, la tâche des sciences, désormais amorcée, vise-t-elle à fixer les recoupements globaux et les structures différentielles dont la méconnaissance porte l'étincelle des crises.

Ebenezer KOTTO ESSOME ■